

Annexe 1 - Orientation en 5ème EGPA (ou 4ème EGPA)

Calendrier de mise en œuvre 2024-2025

	Année de 6ème (ou 5ème)
Jusqu'au Lundi 17 mars 2025	<p>Le chef d'établissement remplit la saisine comportant la proposition d'orientation (document B) avec la famille (<u>signature de l'ensemble des représentants légaux et vœux indispensables</u>).</p> <p>Puis l'adresse, accompagnée du compte-rendu de l'équipe éducative (document A) à l'enseignant référent coordonnateur de la CDOEA (ce.ienash84.cdoea@ac-aix-marseille.fr).</p>
Jusqu'au Mercredi 23 avril 2025	<p>L'établissement transmet <u>le dossier complet en version papier</u> à l'IEN ASH de Vaucluse (DSDEN de Vaucluse – CDOEA – 49, rue Thiers – 84000 Avignon).</p> <p>Le dossier comporte les éléments obligatoires (documents A, B, C, E, F, PPRE, PAP, LSU, bulletins, bilan psychologique sous pli confidentiel) et les éléments complémentaires.</p>
Entre Lundi 19 mai et Vendredi 23 mai 2025	<p><u>Les sous-commissions</u> se réunissent à la DSDEN de Vaucluse.</p>
Vendredi 6 juin 2025	<p>Les propositions émises lors des sous-commissions sont présentées à la <u>CDOEA plénière</u> pour validation.</p>
A partir du Mardi 10 juin 2025	<p>L'enseignant référent coordonnateur adresse <u>les avis de la CDOEA</u> aux familles.</p> <p>Les collèges et les CIO sont informés des résultats de la CDOEA plénière.</p>
A partir du Vendredi 13 juin 2025	<p><u>Les notifications d'affectation</u> sont communiquées aux collèges qui informent les familles.</p>